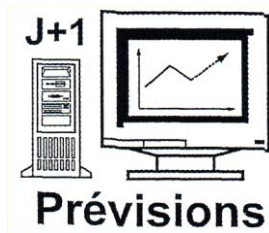


Le plan pollution de COLMAR Agglomération est **déclenché** pour la journée de demain



Pour les particules fines PM10, ATMO Grand Est prévoit pour demain, vendredi 9 février 2018, un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour la population pour la 2^{ème} journée consécutive, entraînant le déclenchement de la **procédure d'alerte sur persistance**.

Compte tenu de l'augmentation de la pollution, COLMAR Agglomération a décidé de déclencher le plan pollution pour la journée de demain.

Dans ce cadre, COLMAR Agglomération :

> informe les usagers qu'un tarif réduit est mis en place sur le réseau TRACE : billet TEMPO, valable un jour calendaire et permettant la libre circulation sur tout le réseau pour 1,70 euros afin d'inciter les habitants à prendre les transports en commun.

> demande aux automobilistes de limiter au maximum leurs déplacements en voiture et leur demande instamment de réduire leur vitesse.

Chacun comprendra l'intérêt de ces mesures dont l'objectif est de préserver la qualité de l'air et de veiller au bien être des habitants de COLMAR Agglomération.

Correspondant ATMO Grand Est

Standard : 03.88.19.26.66
Permanent d'astreinte 06.80.42.81.27

Correspondant COLMAR Agglomération

Attaché de Presse
03 69 99 55 76 (service transports)

Suivi des niveaux : www.atmo-grandest.eu